



Contexte

Depuis sa création, la Communauté de communes du Bassin Decazeville-Aubin s'est dotée de la compétence de lecture publique. En 2009 un projet est initié et pour ce faire une visite du réseau intercommunal de lecture publique à Négrepelisse est organisée. Constatant que les bibliothèques contiennent désormais de nouveaux médias, offrent des accès Internet, des formations, et proposent des actions culturelles à des publics spécifiques, il convenait d'adapter les équipements aux attentes de la population. La communauté de communes a alors décidé d'organiser un réseau de lecture publique à partir des bibliothèques existantes et de réaliser la construction d'une médiathèque intercommunale tête de réseau. Ainsi, la bibliothèque de Firmi a été rénovée, celles de Cransac et d'Aubin sont en cours de rénovation, et celle de Viviez sera complétée d'une salle d'animation. Aujourd'hui, la collectivité entame la dernière ligne à travers la construction de la médiathèque de Decazeville qui sera la tête du réseau des 5 médiathèques du territoire.

Objectifs visés

L'objectif général de ce projet de réseau de lecture publique est de mutualiser les moyens, de renforcer la professionnalisation, d'améliorer et adapter l'offre aux publics dans leur diversité et de conforter le rôle culturel de ces équipements, en vue de développer la lecture publique et l'élargissement des publics.

Présentation résumée

Le projet vise à financer la construction de la tête du réseau de lecture publique du Bassin qui sera implantée à Decazeville. Les missions de celle-ci sont identiques aux médiathèques de proximité. Elle assurera toutefois la coordination du réseau en matière de circulation des documents, de gestion informatisée des fonds, de catalogage, de politique documentaire, de gestion budgétaire, de programmation et médiation culturelle, d'animation et pilotage de l'équipe, et des relations avec les partenaires. Si les missions du réseau sont concentrées au niveau de la médiathèque tête de réseau, leur définition et leur mise en œuvre sont toutefois effectuées en concertation. Ainsi le financement portera sur :

- Les travaux,
- La maîtrise d'œuvre,
- L'équipement : matériel informatique, mobilier, et autre (son/vidéo....).

Points d'intérêt / spécificités LEADER

COHERENCE TERRITORIALE

- ✓ Projet nouveau pour le territoire et créateur d'emploi.

PERENNITE ET EFFET STRUCTURANT

- ✓ Projet structurant dans l'organisation qui renforce les services de proximité favorable à la vie et au développement de l'attractivité du Bassin.

NATURE DU PARTENARIAT

- ✓ Projet s'inscrivant dans une véritable démarche structurante intercommunale sur le service et la politique d'accueil et de petite enfance avec véritable travail partenarial dans la mise en œuvre de l'animation réseau avec structures publiques et privées (écoles, associations...)



Thème : Culture

Sous-thèmes : Equipement

Midi Pyrénées - 12 - Aveyron /
Pays Rouergue Occidental /
Com.Com. du Bassin Decazeville Aubin

Impact territorial : Intercommunal

Porteur de Projet :
Communauté de Communes du
Bassin Decazeville Aubin

Forme juridique : Collectivité locale

Budget :

Coût total éligible : 1 433 313,55€

Co-financeurs du projet :

Europe LEADER : 150 000€ - 10,5%

Etat : 36%

Région: 20,5%

Département: 10,5%

Autofinancement: 22,5%

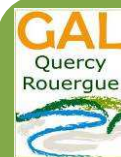
Type de dépenses :

matérielles et immatérielles

Dates du projet :

début : Octobre 2012

fin : Juin 2013



Rédacteur de la fiche :

GAL Quercy Rouergue

gal.quercyroergue@wanadoo.fr

www.leader-quercyroergue.org

date de rédaction : 12/10/2012

dernière mise à jour : 19/11/2012